Enquête sociale générale

Note technique de l'Enquête sur l'emploi du temps 2015



Date de diffusion : le 1er juin 2016



Statistics Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

•	Service de renseignements statistiques	1-800-263-1136
•	Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
•	Télécopieur	1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

Service de renseignements
 Télécopieur
 1-800-635-7943
 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Résumé	4
Introduction	
Collecte des données	4
Taux de réponse	5
Comparaison du taux de réponse avec les autres cycles de l'Enquête sociale générale	6
Comparaison du taux de réponse avec celui des enquêtes sur l'emploi du temps d'autres pays	s 6
Réduire au minimum les erreurs et les biais	7
Validation des données	8
Adéquation des données de l'Enquête sur l'emploi du temps de 2015	8

Note technique de l'Enquête sur l'emploi du temps 2015

Résumé

L'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps de Statistique Canada présente les estimations du temps moyen que les Canadiens consacrent par jour à diverses activités et donne une indication de la façon dont ces activités peuvent contribuer à leur sentiment de bien-être et à leur niveau de stress. En général, les données sont disponibles à l'échelle nationale et, pour certaines variables, pour les régions suivantes : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. L'ESG sur l'emploi du temps a débuté en 1986 et s'est répétée à toutes les périodes de cinq à six ans; 2015 constitue la sixième réalisation de l'enquête.

L'Enquête sur l'emploi du temps de 2015 a connu un taux de réponse plus faible que celui observé en 2010. À l'échelle internationale, un certain nombre de pays ont connu des tendances similaires quant aux taux de réponse plus faibles pour les enquêtes sur l'emploi du temps au cours des dernières années.

En raison du taux de réponse plus faible, Statistique Canada a appliqué des pratiques statistiques solides en préparation de la diffusion des données sur l'emploi du temps de 2015. Des activités de validation et de comparaison approfondies avec des distributions de variables recueillies dans d'autres enquêtes ont été faites et une autre étape a été ajoutée à la stratégie de pondération. En plus, un processus de validation entre ces enquêtes a été entrepris après l'application de la pondération finale afin d'assurer la qualité de l'information. Basé sur ces ajustements et techniques statistiques, Statistique Canada a confiance à la qualité des données diffusées de l'Enquête de 2015 sur l'emploi du temps et assure que les données sont adaptées à leur utilisation, particulièrement au niveau national. Toutefois, des données pour des populations plus petites, certaines provinces et des régions géographiques plus petites peuvent ne pas être considérées comme adaptées à leur utilisation, en raison d'une erreur d'échantillonnage ou d'un risque de biais attribuable à la non-réponse. L'approche adoptée par Statistique Canada est de produire des indicateurs de la qualité afin de démontrer que les estimations sont assez fiables pour être publiées.

Introduction

L'Enquête sur l'emploi du temps (EET) de 2015 recueille de l'information importante sur le travail rémunéré ainsi que sur les activités non commerciales (travail non rémunéré) telles que les soins aux enfants, les tâches ménagères ou l'entretien ménager et le bénévolat. De plus, elle recueille des données sur le sommeil, le navettage, le temps consacré aux études et aux devoirs, ainsi que sur la participation à des activités de loisir.

L'EET diffuse les estimations du temps moyen que les Canadiens consacrent par jour à diverses activités et donne une indication de la façon dont ces activités peuvent contribuer à leur sentiment de bien-être et à leur niveau de stress. En général, les données sont disponibles à l'échelle nationale et, pour certaines variables, pour les régions suivantes : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique.

La présente note technique fournit de l'information sur les taux de réponse pour l'EET de 2015 et les stratégies de pondération et de validation utilisées par Statistique Canada afin d'assurer une qualité élevée des données.

Le document présente également des comparaisons entre le taux de réponse à l'EET de 2015 et les taux de réponse obtenus dans d'autres cycles de l'ESG et dans les enquêtes sur l'emploi du temps d'autres pays.

Collecte des données

L'Enquête sur l'emploi du temps (EET) de 2015 était une enquête volontaire qui a permis de recueillir de l'information au moyen d'interviews téléphoniques et de questionnaires électroniques autodéclarés entre le 7 avril 2015 et le 6 avril 2016. Les répondants étaient priés de remplir un journal de rappel de 24 heures qui était composé des cinq mêmes questions qui figuraient dans l'EET de 2010 ainsi que de deux autres questions sur l'utilisation de la technologie et le bien-être subjectif.

Tout comme dans les enquêtes précédentes sur l'emploi du temps, l'EET de 2015 avait un jour de référence attribué au préalable pour chaque répondant dont les activités devaient être signalées sur une période de 24 heures. L'information pour ce jour précis devait être enregistrée dans le module du questionnaire dans un délai

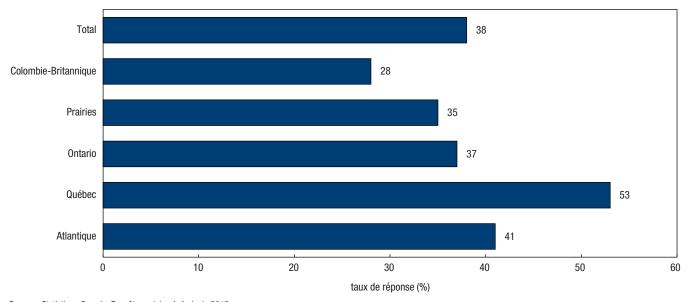
de 48 heures depuis le jour de référence. Par exemple, les répondants qui étaient interrogés sur leurs activités du lundi devaient être interviewés au téléphone le mardi ou le mercredi suivant. Ainsi, la communication entre l'intervieweur et le répondant était limitée à deux des sept jours de la semaine afin d'enregistrer la réponse fournie pour l'enquête. Compte tenu de cette limitation, Statistique Canada a fourni un effort considérable visant à maximiser la participation du répondant et le remplissage du questionnaire.

La méthode de collecte pour l'EET canadienne cadre avec les stratégies de collecte utilisées dans d'autres pays qui utilisent aussi un journal de rappel. Cette méthode de collecte est actuellement considérée comme la plus précise et la plus solide pour recueillir l'information sur l'emploi du temps. Elle requiert toujours également un effort important de la part des répondants. En outre, le fait que les intervieweurs doivent recueillir de l'information auprès des répondants dans une période à la fois très brève et précise impose aussi des contraintes aux intervieweurs qui trouvent souvent difficile de joindre les répondants les jours désignés au préalable. En conséquence, en raison du fardeau du répondant et des défis de collecte, les taux de réponse aux enquêtes sur l'emploi du temps tendent à être inférieurs à ceux d'autres types de sondages auprès des ménages.

Taux de réponse

En 2015, le taux de réponse global pour l'Enquête sur l'emploi du temps (EET) se situait à 38 %, allant d'un sommet de 53 % au Québec à un creux de 28 % en Colombie-Britannique (graphique 1). Au niveau national, le taux de réponse final à l'EET était de 17 points de pourcentage moins élevé que le taux de réponse obtenu pour l'EET précédente, en 2010 (55 %).

Graphique 1
Taux de réponse par région de l'Enquête sur l'emploi du temps de 2015



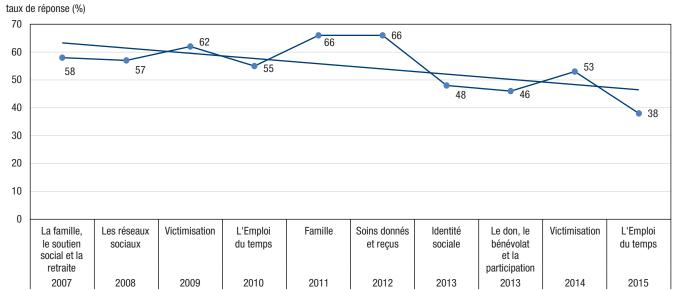
Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2015.

Au cours des dernières années, des cycles de l'Enquête sociale générale, peu importe le sujet, ont eu tendance à avoir des taux de réponse plus faibles dans l'Ouest canadien. En plus des difficultés à faire remplir le journal par rappel aux jours de référence désignés, les rapports sur l'état d'avancement de l'Enquête sur l'emploi du temps de 2015 ont indiqué que la collecte d'enquêtes dans la région de l'Ouest, particulièrement en Colombie-Britannique, est aux prises avec plusieurs obstacles y compris des profils linguistiques diversifiés et des niveaux de mobilité plus élevés des répondants potentiels.

Comparaison du taux de réponse avec les autres cycles de l'Enquête sociale générale

Les taux de réponse des enquêtes auprès des ménages, au Canada, comme dans d'autres pays, ont en règle générale baissé au fil du temps. De plus, les enquêtes sur l'emploi du temps obtiennent d'ordinaire des taux de réponse plus faibles que d'autres types d'enquêtes auprès des ménages. L'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps de Statistique Canada n'est pas épargnée par ces tendances : comme il a été mentionné précédemment, en 2015, le taux de réponse de l'enquête a été considérablement plus faible qu'il l'a été cinq ans plus tôt, qui s'est établi à 38 % par rapport à 55 %. Le taux de réponse pour l'EET de 2015 était environ de 8 à 15 points de pourcentage moins élevé que ce qui avait été observé pour les autres cycles de l'ESG (graphique 2).

Graphique 2 Taux de réponse de l'Enquête sociale générale par cycle depuis 2007



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015.

Comparaison du taux de réponse avec celui des enquêtes sur l'emploi du temps d'autres pays

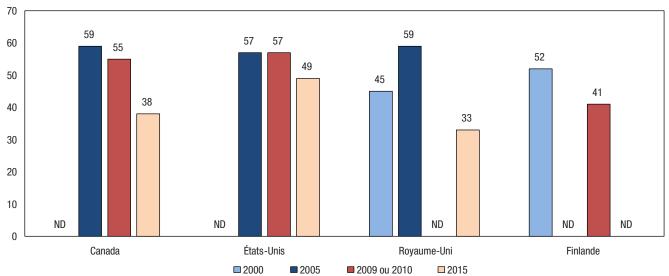
De nombreux pays recueillent auprès des ménages des données sur l'emploi du temps dans un format d'enquête. Habituellement, les taux de réponse sont plus élevés dans des pays tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France, qui recueillent leurs données sur l'emploi du temps au moyen d'interviews sur place au lieu que ce soit par interview téléphonique ou questionnaire électronique. Néanmoins, les taux de réponse pour l'EET dans ces pays¹ demeurent tout de même inférieurs à ceux d'autres enquêtes réalisées par ces mêmes organismes statistiques en raison du fardeau des répondants et du remplissage séparé du journal de rappel des activités.

Pour les trois pays dans lesquels les enquêtes sur l'emploi du temps sont réalisées à l'aide d'une interview téléphonique assistée par ordinateur dont la méthodologie utilisée est semblable à celle du Canada, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et la Finlande, les taux de réponse depuis 2005 ont varié, entre un sommet de 59 % (le Canada en 2005) et un creux de 33 % (le Royaume-Uni en 2015). Toutefois, les taux de réponse ont baissé considérablement dans chaque pays au cours des dernières années d'enquête (graphique 3).

^{1.} Pour plus d'information à ce sujet, consultez les ressources en ligne, dont les suivantes : les enquêtes sociales générales de l'Europe (http://www.europeansocialsurvey.org/methodology/ess_methodology/data_collection.html), les enquêtes européennes sur l'emploi du temps (https://www.google.ca/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.h5.scb.se/tus/tus/doc/Metadata.pdf&ved=0ahUKEwihocOvl9TTAhXB7IMKHY4fBUsQFghXMAQ&usg=AFQjCVHnxgL4axxcKchCDp_hRaybkltqfw&sig2=FCnvnshoClZ2Yq670PxmJA), l'enquête sociale générale de l'Australie (http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Lookup/by Subject/4159.0.55.002~2014-Main Features-Response Rates and Sample Achieved~15) et l'enquête sociale générale de la Nouvelle-Zélande (http://m.stats.govt.nz/browse_for_stats/people_and_communities/time_use/TimeUseSurvey_H0TP2009-10/Data Quality).

Graphique 3 Taux de réponse aux Enquêtes sur l'emploi du temps aux États-Unis, Royaume-Uni, en Finlande et au Canada, par année de collecte depuis 2000





Note: ND veut dire non disponible.

Sources: Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005, 2010 et 2015. American Time Use Survey User's Guide, Understanding ATUS 2003 to 2015. Innovations and lessons learn from the UK 2014-2015 Everyday Life Survey. The Time Use Survey 2005 (UK).

Statistics Finland, Methodological descriptions: Time Use Survey 2009.

Réduire au minimum les erreurs et les biais

Il existe deux types d'erreurs d'enquête: l'erreur attribuable à l'échantillonnage et l'erreur non attribuable à l'échantillonnage. Il y a une erreur d'échantillonnage lorsqu'on estime une caractéristique en mesurant seulement une partie de la population au lieu de la population au complet. Les erreurs non attribuables à l'échantillonnage, dont les erreurs de non-réponse, peuvent mener à des estimations biaisées lorsque les caractéristiques des répondants et des non-répondants sont différentes.

En ce qui concerne les erreurs non attribuables à l'échantillonnage, Statistique Canada fait tout en son pouvoir pour éliminer les biais dans ses enquêtes, même au cours des premières étapes de planification de l'enquête : par exemple, pour l'EET de 2015, des efforts importants à ont été déployés afin de réduire au minimum les biais grâce à un questionnaire qui a fait ses preuves, une méthodologie éprouvée, des intervieweurs spécialisés et un contrôle de la qualité strict, et au moyen d'un suivi auprès des ménages qui n'ont pas répondu initialement à l'enquête. De plus, des mesures supplémentaires ont été prises afin de réduire le risque de biais attribuable à la non-réponse et de s'assurer que les données de l'EET de 2015 peuvent fournir des estimations de qualité aux niveaux national et régional (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique).

La principale méthode utilisée pour réduire le biais attribuable à la non-réponse à l'EET de 2015 comportait une série d'ajustements aux poids de l'enquête pour tenir compte de la non-réponse autant que possible. Pour tous les cycles de l'ESG, les ajustements à la pondération ont recours à des caractéristiques connues sur les non-répondants, de la base de sondage, par exemple, afin de créer des groupes de réponses homogènes qui servent à ajuster pour la non-réponse les poids déterminés initialement par le plan d'échantillonnage pour la non-réponse. En ce qui concerne l'EET de 2015, un ajustement supplémentaire a été ajoutée lorsque des caractéristiques de base de ménages non-répondants, tels que le revenu et la composition du ménage, ont été extraites de sources administratives et puis ont été utilisées pour modéliser et ajuster pour la non-réponse. Ce nouvel ajustement s'est avéré utile puisque très peu d'information était disponible sur la base de sondage pour la non-réponse des ménages et a réduit le potentiel de biais attribuable à la nonréponse dans l'EET de 2015.

Comme c'est le cas pour la plupart des enquêtes auprès de ménages, une fois que les ajustements à la pondération pour tenir compte de la non-réponse présentée ci-dessus ont été effectués pour l'Enquête sur l'emploi du temps (EET) de 2015, une dernière étape de pondération a été appliquée afin de d'ajuster les poids aux totaux connus de la population par âge et sexe. Ce calage des poids a fait en sorte que les totaux connus de la population ont été respectés pour les principales variables démographiques lorsque les données pondérées sont utilisées. Par exemple, même si la non-réponse était plus élevée en Colombie-Britannique, cette étape de calage s'assure que la population de la Colombie-Britannique soit adéquatement représentée lorsque les poids de sondage sont utilisés pour produire des estimations. En outre, un calage sur le jour de référence a été effectué pour que la distribution du jour de référence représente avec exactitude chaque jour de la semaine.

Validation des données

Une fois que l'ensemble de poids final pour l'EET de 2015 a été dérivé, Statistique Canada a validé les estimations de l'enquête conformément à la Directive sur la validation des produits statistiques. Les principales estimations ont été examinées à l'échelle nationale et provinciale en les comparants aux données repères internes et externes. Cet exercice a été utilisé pour évaluer l'adéquation des données et le biais potentiel de la non-réponse. Le biais de non-réponse survient dans les enquêtes statistiques si les réponses des répondants sont différentes des réponses potentielles de ceux qui n'ont pas répondu.

Selon la première étape de l'exercice de validation, les résultats de l'EET de 2015 étaient conformes aux constatations des trois dernières ESG sur l'emploi du temps pour les variables telles que la perception du temps, la santé générale, l'activité principale et la satisfaction à l'égard de la vie.

Les caractéristiques des ménages et des répondants de l'EET de 2015 ont été ensuite comparées aux données de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation de 2014. Cette validation a montré qu'aux niveaux national et provincial, l'EET de 2015 et l'ESG sur la victimisation 2014 étaient conformes à la proportion d'Autochtones et d'immigrants et au lieu de résidence (région métropolitaine de recensement et région autre qu'une région métropolitaine de recensement) et les conditions de vie de la population.

En outre, les données de l'EET de 2015 ont été validées par rapport aux données d'autres enquêtes de Statistique Canada, y compris le cycle 2015 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). lci encore, aux niveaux national et provincial, les résultats sont cohérents dans l'ensemble de plusieurs variables, y compris l'état matrimonial, le type de logement, la taille du ménage et l'activité principale du répondant.

Adéquation des données de l'Enquête sur l'emploi du temps de 2015

En appliquant les ajustements pour la non-réponse aux poids de l'enquête et en validant les principales estimations de l'enquête par rapport à plusieurs autres sources de données, Statistique Canada s'est efforcé à s'assurer que les données de l'Enquête sur l'emploi du temps de 2015 sont adaptées à leur utilisation. Néanmoins, les utilisateurs de données doivent savoir que les estimations pour les petites souspopulations, dont celles pour certaines régions provinciales et les niveaux inférieurs de géographie, peuvent être assujetties à une erreur d'échantillonnage plus élevée et à des risques plus élevés de biais attribuable à la non-réponse.